

CONSEIL DE L'EUROPE

COMITÉ DES MINISTRES

RÉSOLUTION (86) 19

NOMINATION AU POSTE DE GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE AYANT RANG DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

*(adoptée par le Comité des Ministres le 27 juin 1986,
lors de la 398^e réunion des Délégués des Ministres)*

Le Comité des Ministres, en vertu du Règlement relatif aux nominations aux postes de Secrétaire Général, Secrétaire Général adjoint et Greffier de l'Assemblée ayant rang de Secrétaire Général adjoint,

Ayant pris note de la proposition soumise le 1^{er} octobre 1985 par un groupe de dix membres de l'Assemblée¹ présentant la candidature de M. Heinrich Klebes au poste de Greffier de l'Assemblée, ayant rang de Secrétaire Général adjoint ;

Ayant consulté les représentants de l'Assemblée à la réunion du Comité Mixte tenue le 24 avril 1986,

Décide de recommander à l'Assemblée la candidature unique de M. Heinrich Klebes au poste de Greffier de l'Assemblée, pour un mandat de cinq ans prenant effet le 1^{er} janvier 1987.

1. M. Antoni, M^{me} de Azevedo, M. Debétaz, M. Killilea, M. Lied, M. Reddemann, M. Steiner, M. Stoffelen, M. Valleix, M. Verde.